

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Atelier presse II (5AJ2149)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en journalisme et communication, orientation journalisme	Atelier: 2 ph	Voir ci-dessous	3
Master en journalisme et communication, orientation journalisme innovant	Atelier: 2 ph	Voir ci-dessous	3

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante

Responsable des enseignements théoriques et de la coordination pédagogique :

Andrew Robotham, Ph.D.
Maitre d'enseignement et de recherche <andrew.robotham@unine.ch>
+41 32 718 15 74 | +41 79 721 86 20
Bureau 2.363, 2e étage
Académie du Journalisme et des Médias (AJM)
Rue A.-L. Bréguet 2
2000 Neuchâtel

Une dizaine d'intervenant-e-s externes, principalement actifs dans le secteur de la presse écrite, interviennent dans les ateliers presse I et II. Noms et coordonnées dans Moodle.

Contenu

Consécutif à Atelier presse I, Atelier presse II vise à poursuivre la formation en matière d'écriture textuelle (presse papier ou en ligne) en abordant des angles, genres et formats plus complexes.

Composé d'enseignements théoriques, d'enseignements pratiques et d'ateliers encadrés, Atelier presse est structuré en cinq modules thématiques.

- Compétences de transversales II
- L'article plus fouillé (la mini-enquête)
- Contextualiser, éclairer, décrypter et analyser
- Le dossier d'actu et thématique
- L'édition

D'autres compétences seront également travaillées en marge de celles-ci.

À travers ces modules thématiques, les types de productions suivantes sont découverts ou approfondis, et réalisés par les étudiant-e-s :

- La mini-enquête
- L'éclairage
- Le dossier thématique

Forme de l'évaluation

Évaluation interne.

La note finale sera composée de deux éléments:

- la moyenne des notes des trois travaux évalués (60%)
- la note obtenue lors de l'épreuve dite du "pitch dossier" (40%)

La participation régulière (aux enseignements et aux travaux non notés) pourra impacter de +/- 0,25 points la note finale.

D'éventuels travaux non-notés qui ne sont pas remis ou ne respectent pas les délais (hormis demande acceptée préalablement par l'enseignant-s) auront pour conséquence une baisse de la note finale de l'atelier.

Pour les travaux du cours Atelier presse II, le cadre général de la "Note interne sur l'usage de l'IA à l'AJM" s'applique, guidé par les principes de responsabilité, d'authenticité et de transparence. S'agissant de travaux pratiques, une déclaration sur l'honneur n'est pas requise pour les productions. Les usages "partiels" tels que la recherche d'information ou encore la synthèse et reformulation sont autorisés sous la

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Atelier presse II (5AJ2149)

responsabilité de l'étudiant-e. Elle/il porte la responsabilité pour la véracité de l'information et doit être en mesure d'expliquer quel usage a été fait. Tout usage génératif doit être justifié et approuvé préalablement par l'enseignant responsable du module, et explicité de manière transparente dans le travail journalistique.

Modalités de rattrapage

Les étudiant-e-s auront l'opportunité de représenter les travaux jugés insuffisants durant le semestre. Néanmoins, en cas de rattrapage, l'étudiant-e représentera l'ensemble des travaux insuffisants. Ces travaux seront à remettre pour le premier jour de la session de rattrapage, selon des modalités convenues avec Andrew Robotham.

Documentation

S'agissant d'un atelier, l'enseignement atelier presse I implique un petit nombre de lectures théoriques obligatoires. Néanmoins, les enseignements théoriques s'accompagnent d'une bibliographie composée de travaux académiques et de manuels.

L'enseignement reposera également sur un suivi régulier de l'actualité.

Enfin, l'enseignement utilisera des supports pédagogiques développés spécifiquement pour l'atelier, dont la machine à angler, le canevas de l'angle.

Forme de l'enseignement

Construit en mode "atelier", la très grande majorité du travail sera effectué en classe. L'enseignement alterne des enseignements plus théoriques (académiques et professionnels) et des enseignements pratiques. Ces enseignements pratiques comprennent des exercices individuels, des travaux de groupes, ainsi que la réalisation des différentes étapes de la création et rédaction d'articles grâce à un encadrement professionnel.

La majorité des enseignements théoriques seront dispensés par Andrew Robotham.

La majorité des enseignements et ateliers professionnels/pratiques impliquent des journalistes ou autres professionnels des médias d'information.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Produire un dossier thématique
- Rédiger un éclairage ou un décryptage
- Concevoir des angles complexes
- Expliquer la chaîne de production de la presse écrite (en particulier en mode web-first)
- Traduire un thème ou sujet en de multiples angles
- Rédiger une enquête rudimentaire

Compétences transférables

- Gérer une situation d'entretien
- Rédiger de manière claire et concise
- Evaluer des sources d'informations et les vérifier
- Identifier des sources et chercher des informations
- Noter des propos et des actions